

# Ville d'Allauch

## Tri sélectif

La protection de l'environnement est l'un des enjeux du 3ème millénaire. Trier est un geste facile au quotidien pour préserver les ressources naturelles, et faire barrière à la pollution.

### Gérer les déchets au quotidien : j'adopte le réflexe « réduire-réutiliser-recycler »

Trier est un geste simple qui permet de lutter contre la pollution tout en économisant de l'énergie et des ressources. Beaucoup trop de matières recyclables sont jetées avec nos ordures ménagères.

Plusieurs types de collectes existent sur le territoire communal : en porte-à-porte, dans les colonnes de tri, par appel téléphonique (à la demande) ou en déchetteries.

#### > En porte-à-porte

Les bacs bruns, pour les ordures ménagères ou assimilées non recyclables, sont ramassés quotidiennement. Les ordures ménagères doivent être placées dans un sac poubelle bien fermé et déposées après 19h dans leur bac individuel, lui aussi fermé. Les bacs doivent être sortis la veille au soir et rentrés après la collecte.

Les bacs jaunes sont collectés tous les mercredis pour les déchets recyclables (papiers, cartons, emballages ménagers recyclables uniquement. Le verre doit impérativement être jeté dans les PAV dédiés à ce type de déchets).

#### > En Point d'Apport Volontaire

Pour déposer le verre, les cartons, le papier, les emballages, le textile... la Métropole met à la disposition des allaudiens des bornes de tri dédiées à la collecte sélective. Ces déchets sont ensuite collectés par des bennes propres à chaque flux et acheminés vers le centre de tri et/ou les différentes filières de recyclage. Les emplacements des colonnes de tri sont disponibles sur le site internet de la commune.

### > **En déchetterie**

Les déchets spécifiques et les encombrants ne sont pas pris en charge par la collecte régulière des ordures ménagères. Les allaudiens peuvent les déposer gratuitement à la déchetterie de Château-Gombert (04 95 09 54 35), avenue A. Einstein, du lundi au samedi de 6h à 19h (fermeture de 12h15 à 12h45 les mardis et jeudis) puis les dimanches et jours fériés de 7h à 12h. Sont acceptés les déchets de végétaux, les gravats, la ferraille, les encombrants et le mobilier, les pneus, huiles de vidange, ... La Déchèterie de Château-Gombert pratique le recyclage et la revalorisation des déchets déposés pour les envoyer dans les ressourceries du territoire pour une seconde vie.

### > **Enlèvement d'encombrant**

Sur appel ou signalement auprès du service "Engagés au Quotidien".

## **Recycler encore plus de déchets pour aller plus loin pour l'environnement**

Le tri sélectif est la première étape indispensable au recyclage de la majorité des matériaux réutilisables qui sont présents dans nos déchets. Toutefois, d'autres gestes simples permettent de recycler un peu plus. Les bouchons en plastique sont collectés par des associations pour fabriquer du matériel médical. Les capsules de cafés sont collectées par différents services afin de les recycler. Des points de collecte de vêtements usagés permettent de les recycler en de nouveaux tissus. En agissant ainsi, chacun peut diminuer son empreinte carbone. Pour aller plus loin, des sites internet permettent aux particuliers de calculer leur empreinte carbone et les informent sur les actions possibles pour réduire cette dernière.

**Village**



---

**Montée des Frères Olivier, derrière la  
Station Essence**



**Rue Trinière, au niveau du Théâtre de  
Nature**



**Chemin du Guéridon (collecte  
uniquement le verre)**

---

**Chemin du Garlaban, Parking du  
Cimetière des Claous**

---

**Avenue de Provence, avant la Station  
Essence**

---

**Boulevard Paul**

## Logis-Neuf



**Avenue Salvador Allende, au niveau  
de la Crèche**

**Avenue Salvador Allende, au niveau  
de l'Espace Culturel et Sportif**

**Rue Etienne Louis, dans le Parking  
Tagaret**

**Avenue Jean Moulin, au niveau de la  
Caserne des Sapeurs Pompiers**

**Avenue Etienne Cucca, face au  
Lotissement "Le Colombier"**

**Avenue Etienne Cucca, au niveau du  
Chemin de la Forêt**



**Avenue Etienne Cucca, Parking  
Municipal de la Fève**

**Avenue du Général Montsabert**





**Chemin de Caguerasset, au niveau du  
Cimetière**



**Route du Clau (collecte uniquement le  
verre)**



---

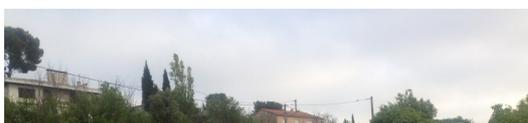
**Avenue Jean Moulin, au niveau du  
Restaurant Lou Mazet (verre  
uniquement)**

**Chemin de Mimet, au niveau du  
Service Environnement**

---

**colonne textile avenue du Général  
Montsabert**

**La Pounche**





**Parking Les Toits de la Pounche**

**Avenue du Vallon Vert, parking du Collège Yves Montand**



**Chemin Esprit Julien**

**Chemin des Aubagnens**



**Boulevard Marcel Sauvare (verre uniquement)**

**Chemin Antoine Camoin (verre uniquement)**





**Boulevard Ange Martin, après le lotissement « La Louise » (*verre uniquement*)**



**colonne textile Les Toits de la Pounche**

---

**colonne verre Chemin du Collet Blanc (en face du Domaine des Cyprès)**

## Fonvieille



---

***Zone d'Activités de Fontvieille, côté Chemin de Saint-Jean (face à Pussy Gel)***

## Pié d'Autry





**Avenue du 7ème Tirailleur, au niveau  
du Rond-Point des jets d'eau**

**Traverse de Pié d'Autry, à gauche  
avant l'entrée du Parking du  
Complexe Sportif**

**Chemin de la Pagerie**

**Avenue Georges Risler**



**Chemin des Cigales / Chemin des  
Rascous, sous le réservoir de la  
piscine municipale (verre  
uniquement)**

**Enco de Botte**



---

**Route d'Enco de Botte, au niveau de  
l'Usine Electrique**

---

**Lotissement Les Embus (collecte  
uniquement le verre)**



Métropole Aix-Marseille Provence  
Antenne d'Allauch  
Avenue Étienne Cucca  
Logis-Neuf  
Lundi au vendredi  
8h à 12h et 13h30 à 17h  
tél. : 0.800.94.94.08

[Trions nos déchets](#) ↗

[Le Guide du Tri](#) ↗

[Engagés au quotidien](#) ↗

**MAIRIE  
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot  
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :  
8h30 > 12h30 - 14h > 18h  
Vendredi :  
8h30 > 12h - 14h > 17h30  
Samedi :  
8h30 > 12h